

Quel avenir pour la télémédecine ?

La télémédecine à l'hôpital, c'est déjà une réalité en Haute-Saône. Tour d'horizon des usages aujourd'hui possibles et de ceux qui le seront bientôt.

D'abord, il faut s'enlever un cliché de la tête. La télémédecine à l'hôpital de Vesoul, de Lure ou de Luxeuil, ce n'est pas comme à la télé. Ici, pas de robot qui permettrait à un chirurgien de vous opérer depuis l'autre bout du monde. « Ce n'est pas pour nous, ça coûte des millions d'euros », sourit Nicolas Thuillier, le directeur des systèmes d'information du groupe hospitalier de Haute-Saône (GH 70).

Les consultations à distance, par contre, sont possibles depuis plusieurs années. Aux urgences de l'hôpital de Vesoul, une salle de déchocage est équipée d'une caméra haute définition qui permet d'être en contact direct avec le centre hospitalier universitaire de Besançon. Quand quelqu'un se présente pour une suspicion d'AVC, les médecins vésuliens peuvent prendre l'avis complémentaire d'un spécialiste de Besançon qui examine le patient en direct. « C'est un gain de temps

dans le choix de l'acte médical ou de la décision sur la nécessité d'un transfert », explique Nicolas Thuillier.

Encore plus innovant : la « télé-dermatologie » se met aussi en place en Haute-Saône. Des maisons de retraite ont été équipées de smartphones spéciaux, permettant de faire des photos très précises de plaies ou de lésions. Envoyées via un lien sécurisé au service dermatologie de l'hôpital, avec une description des symptômes liés, elles sont analysées sans que le patient ait besoin de se déplacer. Le médecin décide alors s'il doit voir le patient ou s'il peut prescrire des soins à distance. « L'avantage, c'est aussi que le dermatologue consulte les informations qu'il reçoit dès qu'il a un moment de libre », précise Nicolas Thuillier. « Il n'a pas besoin d'être derrière son ordinateur en même temps que le patient. »

Objets connectés

Un autre projet est à l'étude pour mettre en place des consultations à distance entre les différents sites du GH 70. Les Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) qu'il gère pourraient être équipés d'un cha-

riot de télémédecine permettant d'être mis en relation avec les urgences, les consultations spécialisées ou la gériatrie. En cas de chute, par exemple, un premier avis pourrait ainsi être donné par écrans interposés, là encore pour éviter des déplacements inutiles aux résidents des Ehpad. « Un premier test aura lieu dans les six mois », indique Nicolas Thuillier. « Mais d'ici dix ans, pourquoi ne pas rêver qu'on puisse bénéficier d'une consultation sans sortir de chez soi ? »

Le directeur des systèmes d'information du GH 70 observe aussi le développement des objets connectés « qui vont permettre de remonter automatiquement des informations aux médecins », comme certains pacemakers qui les alertent déjà en cas de problème. « On est au début d'une nouvelle ère », constate Nicolas Thuillier. « On va passer au dossier médical 2.0, avec des informations qui arriveront de multiples canaux, avec de plus en plus de liens entre les professionnels de santé. »

Qu'on se rassure : quelle que soit la technologie, il y aura toujours besoin de médecins, en bout de chaîne, pour s'occuper des malades.

Guillaume MINAUX

300.000€ la reconnaissance vocale

Les patients ne le voient pas forcément, mais les nouvelles technologies aident déjà les médecins à les prendre en charge. En oncologie, des « réunions de consultation pluridisciplinaire » entre spécialistes de toute la région ont lieu chaque semaine par téléconférence sécurisée. Sans se déplacer, les médecins échangent et adaptent les traitements des personnes atteintes de cancer. Les images d'un scanner passé à Vesoul peuvent aussi être transmises à Besançon par liaison spéciale pour être

analysées par un radiologue senior dans les 10 minutes.

Plus anecdotique a priori, mais utile aussi : le groupe hospitalier est en train de se doter d'un outil de reconnaissance vocale qui permet aux médecins de « dicter » leurs courriers à l'ordinateur. Une fois vérifiées, ces lettres peuvent être envoyées aux médecins traitants beaucoup plus vite que par le passé. Le coût de ce « joujou » haut de gamme à l'échelle de la Haute-Saône : 300 000 euros.